

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL



PROTOCOLE DE SORTIE DE CRISE

LE SNCTA VIENT DE SIGNER UN PROTOCOLE DE SORTIE DE CRISE AVEC LE CABINET DE M. CUVILLIER. CE PROTOCOLE ARRIVE AU TERME D'UNE NÉGOCIATION ININTERROMPUE QUI AURA DURÉ PLUS DE 80 HEURES. LES AVANCÉES OBTENUES NE SONT CERTES PAS À LA HAUTEUR DES REVENDICATIONS QUE NOUS AVIONS EXPRIMÉES, MAIS NOUS CONSIDÉRONS QUE L'OBJECTIF PRINCIPAL EST ATTEINT. POUR LE SNCTA, LE MAINTIEN D'UN MOUVEMENT DE GRÈVE DE 6 JOURS, DANS LE CONTEXTE ACTUEL ET AU REGARD DES CONCESSIONS IMPORTANTES FAITES PAR LE GOUVERNEMENT, CONSTITUERAIT UNE ERREUR STRATÉGIQUE MAJEURE POUR LA PROFESSION. C'EST DONC EN PLEINE RESPONSABILITÉ, CONSCIENT DES ENJEUX ÉCONOMIQUES DU PAYS, MAIS SURTOUT CONVAINCU D'AVOIR OBTENU POUR LA PROFESSION DES AVANCÉES SANS PRÉCÉDENT CES DERNIÈRES ANNÉES QUE LE SNCTA DÉCIDE DE LEVER SON PRÉAVIS DE GRÈVE.

Les revendications du SNCTA⁽¹⁾

Retrait du projet de plan de performance présenté le 6 juin dernier par monsieur le directeur général de l'aviation civile.

Engagement d'une revalorisation de la redevance de route comprise entre 9 % et 13 % en 2015

Mise en place d'une mission paritaire pour l'évaluation des coûts liés à l'évolution et la modernisation des services de la navigation aérienne :

- ♦ **coûts induits par l'évolution des outils et systèmes ainsi que par la rénovation ou la construction de nouveaux sites de navigation aérienne ;**
- ♦ **coût induit par l'évolution des politiques d'emploi, de carrière et de cessation d'activité pour les personnels de la navigation aérienne.**

Vérification de la compatibilité des coûts facturés avec les besoins identifiés par la mission paritaire.

Les réponses du Gouvernement⁽²⁾

Le plan de performance RP2 n'est pas retiré, mais amendé.
Les modifications portent sur trois points ;

- ♦ *une variation à la hausse de la valeur du taux 2015 ;*
- ♦ *le retrait de la notion de poursuite de réduction des effectifs ;*
- ♦ *l'établissement d'un principe permettant la modification de l'assiette de coûts en cours de période (2015-2019).*

Une revalorisation de la redevance de route dès 2015 permettant de dégager des marges supplémentaires significatives pour l'accompagnement de la politique de modernisation de la DSNA.

Cette revalorisation est en dessous de nos attentes. Elle apporte cependant sur la période 2015 — 2019 un complément de revenu non négligeable avec pour 2015 des recettes plus importantes. Ces recettes permettront, dès 2016, à la DSNA de disposer de marges de manœuvre nettement plus favorables pour les forts besoins d'investissements prévus en 2016 — 2017.
La possibilité, offerte par cet accord, de modifier l'assiette de coûts permettra si nécessaire (glissement des coûts d'un projet, modification dans la politique de recrutement, baisse de trafic, etc.) de relever les taux.

Mise en place d'une mission sur les métiers des ICNA permettant d'accompagner la mise en œuvre concrète de la stratégie de la DSNA.

Les travaux de cette mission, placée sous le patronage direct du ministre, permettront de définir les évolutions du cadre d'exercice de ces métiers et s'articuleront en trois phases :

- ♦ la définition d'une vision partagée des enjeux ;
- ♦ l'examen des ressources et des moyens disponibles ;
- ♦ et enfin l'élaboration de plans d'action permettant de réaliser les objectifs préalablement définis. •••



Les revendications du SNCTA⁽¹⁾

(Suite) Mise en place d'une mission paritaire pour l'évaluation des coûts liés à l'évolution et la modernisation des services de la navigation aérienne.

Les réponses du Gouvernement⁽²⁾

•• Une attention particulière sera portée au volet ressources humaines, central dans la réalisation des changements.

La mission sera lancée au ministère par M. F. Cuvillier la première semaine de juillet.

Le pilotage en sera confié à une personnalité extérieure, qui sera désignée ultérieurement après consultation des parties prenantes.

Les difficultés chroniques de dialogue social à la DGAC que les contrôleurs subissent depuis plusieurs années et qui se sont aggravées ces derniers mois, ont conduit le SNCTA à demander au ministère « l'exfiltration » de la direction générale de ce processus au vu du capital confiance inexistant de celle-ci auprès des contrôleurs.

La préparation active du mouvement, associée à une politique de communication efficace et précise sur les enjeux de RP2, a permis au SNCTA de convaincre et d'amener derrière lui une très large majorité de contrôleurs. Cette mobilisation, sans précédent depuis des années, a été ressentie au plus haut niveau de l'État. Elle a permis au Bureau National du SNCTA de conduire des négociations en position de force et d'obtenir, dans un contexte difficile, un accord inédit qui permettra à la DSNA de s'extraire des pesanteurs inutiles et aux contrôleurs de disposer enfin des moyens qui leur permettront de tracer ensemble un avenir qui tienne compte de leur avis.

Le Bureau National demande à l'UNSA ICNA de venir porter avec lui, dans ce nouvel espace de négociation, les attentes des contrôleurs dans le respect de nos différences et pour le bien de chacun.

Ensemble, commençons ce travail qui permettra de faire fructifier nos convergences plutôt que d'exacerber nos différences.

Le Bureau National remercie l'ensemble des sections SNCTA et des contrôleurs adhérents ou non qui nous ont soutenus.

